

No E.P.: 7462
Rue: Chaussée des Cornouillers/Allée Belle-Terre/Route de Mon-Idee

Commune: Thônex
Objet: Circulation
Date parution: 16.06.2025

ENQUETE PUBLIQUE

**relative à un projet de réglementation locale du trafic
(au sens de l'article 4 de la loi d'application de la législation fédérale sur la
circulation routière, du 18 décembre 1987,
et de l'article 2 du règlement d'exécution de la loi d'application
de la législation fédérale sur la circulation routière, du 30 janvier 1989)**

A la route de Mon-Idee, pour le sens de circulation en direction de Vandoeuvres, les usagers ont l'interdiction de tourner à gauche dans l'allée Belle-Terre.

Seuls les véhicules des TPG et les cycles ne sont pas soumis à cette interdiction.

A la demande des associations des taxis, il nous est demandé de les autoriser également à tourner à gauche, depuis la voie réservée aux bus et aux cycles.

Il convient, dès lors, de remplacer le texte de la plaque complémentaire du signal d'interdiction d'obliquer à gauche par : "TPG, cycles et taxis exceptés" et de rajouter la mention TAXI dans la voie réservée aux bus et aux cycles.

L'office cantonal des transports invite toutes les personnes intéressées à faire par écrit, dans un délai de 30 jours à compter de la publication dans la Feuille d'avis officielle, les observations relatives au projet susmentionné.

Le dossier relatif au projet susmentionné peut être consulté durant 30 jours à compter de la publication dans la Feuille officielle, sur demande auprès du standard de l'office cantonal des transports au 022 546 78 00.